

Invitation à une activité de formation continue

Titre : Les pathologies du coude chez les sportifs

No d'activité : 88143

Date : jeudi le 23 novembre 2023

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Le coude micro traumatique (la vision du médecin du sport)

- Distinguer les différentes causes de douleurs d'origines non-traumatique du coude
- Demander l'investigation pertinente des différentes pathologies du coude
- Recommander les traitements nécessaires au-delà du traitement de base initial

Le coude traumatique (la vision du chirurgien orthopédique)

- Différencier les diagnostics traumatiques du coude des tissus mous et des os.
- Préciser les éléments clefs de l'examen physique menant au diagnostic des lésions traumatiques du coude
- Identifier les traumatismes du coude pouvant être traités par un traitement médical vs les cas chirurgicaux

Président de séance :

Horaire

2023-11-23	18:00	18:15	Accueil/Clôture	Accueil des participants
2023-11-23	18:15	19:45	Conférence	Le coude micro traumatique (la vision du médecin du sport) Dr Francis Fontaine
2023-11-23	19:45	20:00	Pause/Repas	Pause
2023-11-23	20:00	21:30	Conférence	Le coude traumatique (la vision du chirurgien orthopédique) Dre Dominique Rouleau
2023-11-23	21:30	21:45	Période de questions	Questions

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.25 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.